

GUISS'HEBDO



Week-end Halloween : Ecole Sainte Jeanne d'Arc

RETROUVEZ LA PHOTO DE LA SEMAINE (EN COULEUR !) SUR
FACEBOOK.COM/GUISSÉNYCOMMUNELITTORALE

AU CINÉ CETTE SEMAINE...

TRANSFORMERS LE COMMENCEMENT

Vendredi 8 à 20h15
Lundi 11 à 14h15

L'AMOUR OUF

Samedi 9 à 20h15
Dimanche 10 à 15h45

CROQUETTE LE CHAT MERVEILLEUX

Dimanche 10 à 10h45

NIKI

Dimanche 10 à 20h15

ALL WE IMAGINE AS LIGHT

Lundi 11 à 20h15

A VOUEZH UHEL

Sinema e brezhoneg
Mercredi 13 à 20h15

LE VENT DE LA LIBERTE

Jeudi 14 à 13h45

NUMÉROS UTILES

Mairie 02 98 25 61 07

Cabinet médical Evit ar Vuhez
02 98 25 61 21. Rdv sur Doctolib.
Dr Stricot 02 98 25 78 78
Urgences médicales 15

Cabinet dentaire 02 98 25 61 27
Pharmacie 02 98 25 61 12 ou 3237
Kiné à domicile 07 66 73 93 24

Cabinets infirmiers :
Bleu Océan 02 98 25 77 76
An Avel 02 98 25 62 60
Cabinet des infirmières 02 29 62 31 69

Gendarmerie 02 98 04 00 18 ou 17
Pompiers 18 ou 112

ENEDIS 09 70 83 19 70
Eau-assainissement 02 98 83 02 80
Déchets 02 98 21 87 88

CME - CMJ

Afin de pouvoir réaliser les décorations de Noël, nous recherchons du bois (planches) et du contre-plaqué.

Vous pouvez le déposer au service technique à 13h30 ou 16h45, ou appeler la mairie. Nous vous remercions

Les jeunes du CME-CMJ



NID DE FRELONS ASIATIQUES

La période de prise en charge de destruction des nids se déroule **jusqu'au 15 novembre** (sauf cas particulier). Rappel : à la fin de l'automne, les reines fécondées quittent leur nid pour hiberner et n'y reviendront jamais. Le reste de la colonie meurt pendant l'hiver.

ADMINISTRATIF – LÉGISLATIF | MELESTRADUREL

MAIRIE ET AGENCE POSTALE

La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes de 8h45 à 11h45 les mardis, mercredis, vendredis et samedis. Fermées les après-midi et les lundis et jeudis toute la journée. Vous pouvez nous contacter par mail : accueilguisseny@gmail.com

COLLECTE DES DÉCHETS

Emballages secs – bac jaune : mercredi 13 novembre.
Ordures ménagères – bac gris : vendredi 22 novembre.

LES RESTOS DU CŒUR DE LESNEVEN

La campagne d'hiver 2024 débute le 18 novembre. Les inscriptions auront lieu dans les locaux des Restos du Cœur Espace Kermaria au Folgoët mercredi 13 novembre de 14h à 16h30. Les personnes désirant bénéficier de cette aide devront se munir des justificatifs (documents originaux) de leurs charges et ressources. 1^{ère} distribution le jeudi 21 novembre à 13h30.

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Un conseiller numérique se déplace dans notre commune pour vous soutenir dans vos usages quotidiens du numériques : démarches administratives, transfert photos/vidéos, sécurisation de données...

Vous apportez votre ordinateur portable, tablette ou téléphone pour vous familiariser avec cet environnement.

Animations à la maison communale de Guissény les mardis 19 novembre, 3 et 17 décembre de 14h à 17h. Inscription au 02 98 21 13 14 ou à l'accueil de la maison de l'emploi/France services.

TOURNÉE CALENDRIERS

POMPIERS PLOUGUERNEAU

La tournée des calendriers des pompiers de Plouguerneau débute et se déroule jusqu'à la fin de l'année. Les pompiers de Plouguerneau se présenteront à votre domicile en tenue d'uniforme. Merci pour l'accueil que vous leur réserverez.

SOIRÉE CRÊPES

L'association Les Givrées 29 organise une vente et une soirée crêpes le 9 novembre à la maison communale de Guissény. La participation se fait uniquement sur réservation au 06 04 13 00 83 ou par email à lesgivrees29@gmail.com. Des crêpes au blé noir ou au froment seront disponibles à emporter dès 10h, et un menu sera proposé à partir de 19h. Les bénéfices de cet événement contribueront à soutenir le projet de marche solidaire au Cap-Vert et à faire des dons aux associations Ruban Rose et Cap Eco. Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre page Facebook ou Instagram @lesgivrees29



AVEL DRO GWISENI

L'association invite ses adhérents et sympathisants à l'assemblée générale de l'association le samedi 9 novembre à 18h à la salle Ti An Oll.

FAMILLES RURALES GUISSÉNY

C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à l'inauguration de la ludothèque de Familles Rurales de Guissény le vendredi 15 novembre à partir de 18h. Cet événement sera l'occasion de découvrir la yourte et le fonctionnement de la ludothèque. Il vous permettra également de tester les jeux disponibles ! Un pot sera offert pour célébrer la concrétisation de ce projet tant attendu.



L'inauguration aura lieu dans la yourte, située sur le parking de la maison communale 7B Rue du Chanoine Etienne Rannou.

Actions d'autofinancements pour financer leur voyage au ski

Les jeunes vous proposent :

- une vente de part de couscous et kig ha farz de la Maison Chapelain : commande avant le 7 novembre et retrait le samedi 16 novembre de 10h à 12h aux Ateliers, à emporter ! 11€ la part.
- vente de sapins Nordmann ! Commande avant le 14 novembre pour une livraison samedi 7 décembre de 13h30 à 15h aux Ateliers (entre 1m et 1m50 = 20€, entre 1m50 et 2m = 25€, entre 2m et 2m50 = 35€)
- vente de chocolats Jeff de Bruges (assortis 250g = 12€ ou boîte de sujets = 14,50€). Commande avant le 14 novembre pour une livraison le samedi 7 décembre de 13h30 à 15h aux Ateliers.
- Commande possible auprès des jeunes ou auprès de l'association au 06 32 01 40 82 ou par mail accueil@famillesruralesguisseny.fr

Café discut' autour du harcèlement chez les ados et comment être parents aujourd'hui pour accompagner les jeunes. Jeudi 21 novembre à 20h – salle Louis Pages à Kernouës. Mathieu Favennec (psychologue clinicien à la maison des ados de Brest et maître conférencier à l'UBO) échangera et répondra à toutes vos interrogations. Objectif : Comprendre et déceler cette problématique auprès de nos ados – Gratuit et ouvert à tous. Café et gâteaux offerts.

CONCERT

Le chœur des 2 rivières, Mouez ar Skeiz et La Mevennaise organise un concert au profit du Téléthon le dimanche 24 novembre à 16h à l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Lannilis

UNC (UNION NATIONALE COMBATTANTE)

Cérémonie du 11 novembre 2024

La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 aura lieu le lundi 11 novembre 2024. Présidée par M. Raphaël Rapin, Maire de Guissény, cette cérémonie se déroulera suivant les modalités suivantes :



- à 10h30 : rassemblement devant la mairie des associations patriotiques avec leurs drapeaux, les conseillers municipaux, les conseillers municipaux jeunes et la population Guissénienne.
- à 11h : cérémonie des couleurs, puis défilé vers le monument aux morts.
- vers 11h10 : cérémonie au monument aux morts
- remises de décorations. - Défilé jusqu'à la maison communale.
- à l'issue de la cérémonie, tous les participants sont invités à la maison communale où un vin d'honneur sera servi pour clôturer cette commémoration.

SPERED BRO GWISENI – HISTOIRE ET PATRIMOINE

Conférence sur les enclos paroissiaux « comment le lin se fit pierre » par Hervé Quémener et J.Y Guillaume, le samedi 16 novembre à 15h à la maison communale. Gratuit.

Rappel : La bibliothèque de Spered Bro Gwiseni - Guissény Patrimoine Histoire est ouverte le premier samedi de chaque mois. Venez découvrir les très nombreux ouvrages qui, probablement, ne manqueront pas de vous intéresser et n'hésitez pas à les emprunter.

STREJOU GLAS GWISENI

L'assemblée générale de l'association assurant l'entretien des sentiers de la commune aura lieu le samedi 23 novembre à 18h au club nautique du Curnic, suivie d'un pot de l'amitié. Ouvert à tous. Nous accueillons avec plaisir toutes les personnes intéressées par quelque implication.

Contacts : Jean René Guillerm 06 74 76 76 64 – Christian Bittard 06 24 35 94 69

CLUB DE HOCKEY

Organise le 1^{er} décembre de 10h à 19h , jeux, structures gonflables et jeux de société – Salle Jean Tanguy à Plouguerneau.

Entées : 6 € enfant / 2,50 € adulte / gratuit – 2 ans.

Buvette sur place (sucré / salé).

OFFICE DE TOURISME | TI AN DOURISTED

Place des 3 Piliers 29260 Lesneven - 02 29 61 13 60

www.cotedeslegendes.bzh

ATELIERS CONTES : LES LÉGENDES DE GUISSÉNY AVEC PATRICIA SANCHEZ - OUVERTS A TOUTES ET TOUS, INTERGÉNÉRATIONNELS, DÈS 10 ANS (GRATUIT)

A l'attention des habitants de Guissény ou toutes personnes intéressées par les contes et légendes de notre beau territoire.

La conteuse Patricia Sanchez vous écoutera et vous guidera dans ce travail passionnant de mémoire et de parole dans l'unique but de faire émerger ensemble des récits sur Guissény. Ces récits collectifs serviront de base au travail d'un artiste plasticien et donnera ainsi naissance à une œuvre d'art en plein air à Guissény, en juin 2025. Nous proposons des temps de rencontres avec la conteuse pour découvrir, raconter et réinventer une légende locale, le lundi 18 et les mardis 12 et 26 novembre et pour clôturer ces rencontres le lundi 2 décembre de 17h à 18h30.

Un lieu chaleureux pour accueillir les participants : la Station Volubile.

Carine et Louis nous ouvrent la porte de leur lieu vivant et convivial pour nous permettre de créer des récits au coin du feu ! Des boissons chaudes et froides seront proposées aux participants ;

chacun paye sa conso, merci de jouer le jeu pour nos hôtes ! Station Volubile, 6 rue de l'Église à Guissény. Pour toutes questions, contactez Ingrid ou Anne à Tourisme Côte des Légendes, au 02 29 61 13 60 ou mail tourisme@cotedeslegendes.bzh. Plus d'informations et réservations : www.fabriquedimaginaire.bzh.

Le bureau de l'office de tourisme de Lesneven est ouvert toute l'année, du lundi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Fermé le mardi matin.

BIBLIOTHÈQUE | LEVRAOUEG

TI AN HOLL - bibliothequedeguisseny@gmail.com – 02 98 46 09 69

La bibliothèque municipale est gratuite pour tous et ouverte les lundis de 10h à 11h et de 18h à 19h, les mercredis de 10h à 11h30 et de 17h à 18h et les samedis de 10h à 11h30.

Contact : rue de Béthanie Ti an Oll, Guissény
02 98 25 73 18 ou bibliothequedeguisseny@gmail.com



ANNONCES | A BEP-SEURT

FERME TY GUILLERM

Viande de bœuf, veau, porc et volaille au détail surgelée en vente directe à la boutique de la ferme.

Horaires d'ouvertures : Mercredi 10h - 12h30 ; Vendredi 16h30 - 19h ; Samedi 10h - 12h30 ; Dimanche 10h - 12h30.

PET-SITTER

Je vous propose de passer à votre domicile m'occuper de vos chats et petits chiens en votre absence (week-end, vacances, hospitalisations). Je suis disponible pour me déplacer dans un rayon de 25 km autour de Guissény. Je suis déclarée, je possède l'ACACED, l'attestation des premiers secours animaliers et une assurance professionnelle. 10 % de remise si acompte versé au moins un mois avant le début de la garde. Contact au 06 83 77 58 37 ou à l'adresse mail catherinesalaun4@gmail.com

À VENDRE

- Potimarrons et courges. Contact 06 28 27 35 81.
- Pommes de terre de consommation. Contact 06 17 47 43 23 après 18h

RECHERCHE

La troupe Ar Vro Bagan recherche un local pour le stockage de décors Surface mini 100 m²

Contact : 02 98 04 50 06 – arvrobagan@orange.fr

15ÈME ÉDITION DES TROPHÉES DES ENTREPRISES

Ouvert à toutes les entreprises, implantées ou ayant une activité sur les communautés de communes du Pays des Abers - Côte des Légendes et du Pays d'Iroise. Possibilité de concourir dans les 4 catégories suivantes : jeune entreprise, responsabilité sociétale de l'entreprise, entreprise innovante ou reprise transmission.

Quel que soit la taille et le domaine d'activité de l'entreprise, elles peuvent candidater et obtenir le dossier sur simple demande auprès de Marie-Laure Pichon au 06 84 39 57 62 ou en le complétant directement en ligne sur www.celia-entreprises.fr jusqu'au 15 décembre. Rendez-vous le vendredi 7 février 2025 à Lesneven pour connaître les nommés et le lauréat de chaque catégorie et voter pour l'Entreprise de l'année 2024. À gagner : un film promotionnel pour l'entreprise de l'année !

ENSEMBLE PAROISSIAL | AR PARREZIOU

Site de la paroisse : ndfolgoet.fr

Lors de la dernière AG de la Communauté Chrétienne Locale de la Côte des Légendes, il a été décidé de se retrouver à quelques bénévoles les 1ers mardis de chaque mois pour nettoyer et entretenir la salle paroissiale et le presbytère, servant à l'accueil, ainsi que son jardin. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Se munir de balais, pelles, éponges pour les uns, de tondeuses ou sécateurs pour les autres.

Infos paroissiales de la CCL de la côte des légendes

- **Samedi 9 novembre** messe à 18h – Lesneven
- **Dimanche 10 novembre** messe à 10h30 – Brignogan
- **Mardi 12 novembre** messe à 9h15 – Brignogan

Trouvé

Après l'office d'un défunt, il a été trouvé une pochette dans l'église de Guissény. Cette pochette a été déposée à la Mairie de Guissény.

SPORTS | SPORTOÙ

SPORT SANTÉ POUR SENIORS À GUISSÉNY

Dès le 15 novembre, rejoignez-nous à Ti an Oll chaque vendredi à 15h pour des séances de Sport Santé. Un moment de bien-être où l'activité physique rime avec rires et bonheur. Venez bouger, sourire et partager de bons moments dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Inscriptions auprès d'Helen au 06 52 97 73 09



ESG

Dimanche 10 novembre (Stade Joseph Cloarec)

Equipe A : contre Haut Léon 2 à 15h00

Equipe B : contre Plouvien 3 à 13h00

Equipe C : contre Haut Léon 3 à 13h00

RUGBY-PLOUGERNEAU

Samedi 9 novembre

M14 : Championnat à St RENAN départ club 8h45

M12 : Championnat à PLOUZANE départ club 08h45

M10- M8 : Championnat au Grouanec, rendez-vous club 9h45

M6 : Tournoi à LAMPAUL-LOUDALMEZEAU départ club 9h45

AUTOUR DE NOUS | TRO WAR DRO

CONCERT DE VIOLES DE GAMBE

Lundi 11 novembre à 17h 30 à l'église Saint Brévalaire à Kerlouan. Venez écouter les stagiaires d'Anne Marrec. Organisé par CHMK. Participation libre. Contact 06 50 85 32 40.

ALCOOL ASSISTANCE PLOUVIEN PLOUDALMEZEAU

Prochaine réunion mensuelle le vendredi 15 novembre à 20h30, salle du Mille club à Lannilis. Ouvert à tous.

VOUS ÊTES AIDANT ET VOUS SOUHAITEZ EN PARLER !

Laetitia Hurtle, psychologue clinicienne accueillera en petit groupe, les aidants pour discuter, échanger en toute simplicité à la maison d'accueil de Lesneven les jeudis 21 novembre et 5 décembre à 14h. Cela permettra de partager sans jugements vos expériences et avoir des conseils, que vous accompagniez un parent, un conjoint ou un ami malade, vieillissant ou en situation de handicap... Ces temps d'échange sont gratuits que vous soyez bénéficiaires ou non des services de l'ADMR. Inscription et renseignements au 07 85 84 45 35.

ASP - RESPECTE DU LÉON : PERSONNES ENDEUILLÉES

Le Groupe d'Entraide aux Personnes Endeueillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre aux besoins des personnes concernées de cheminer dans le processus de deuil.

Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité.

La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven, dans les locaux de l'ASP-Respecte du Léon - 7, rue Alsace Lorraine. (Face au Cinéma – Bâtiment du milieu – 1^{er} étage), le jeudi 14 novembre de 13h45 à 15h45. (Attention : Changement d'horaires par rapport aux mois antérieurs).

Inscription à l'ASP-Respecte du Léon au 06 04 09 57 99.

AR VOENN NEVEZ | PLOUGERNE, SAL AN ARMORICA

D'ar sadorn 16/11/2024 da 8eur30, e brezhoneg Ur c'hleñved-red zo oc'h ober e reuz er vro, ar Vosenn Nevez. Klafñ eo an aotrou Kerleon, marc'hadour kozh, pinvidik ha pizh. Kaset e vo da ospital ar C'helenner Meur. Commedia Dell 'Arte, e brezhoneg. Skrivet gant Goulc'han Kervella. Leurennet gant Étienne Sibéri. Adalek 12 vloaz. Priz : 13€/ 11€. Titouroù (ha prenañ bilhiji) : Armorica 02 98 03 06 34-contact@espace-armorica.bzh - https://www.espace-armorica.fr/

CONCERT AU PROFIT DU TÉLÉTHON

La chorale Chœurs en cavale Brest & Amélie Ghazarossian et la chorale 2sil2la Le Folgoët & Philippe Cou se produiront en concert le dimanche 10 novembre à 15h à la salle Arvorik à Lesneven

24^{ème} GRANDE VEILLÉE EN BRETON – PLOUDANIEL

Le 11 novembre – Salle Brocéliande – 2 séances 14h30 et 20h
Entrée : 6 euros (gratuit – de 18 ans)

BB NATUR - ATELIER NATURE POUR LES TOUT-PETITS

Accompagnés de leur parent, grand-parent, assistante maternelle... Recherche et observation des oiseaux, chansons, histoires et comptines en breton. Ouverts à tous, bretonnant ou juste curieux. Samedi 23 novembre de 10h à 11h – Parc de Kerlaouen, 48 rue du G. De Gaulle, Lesneven.
2 € par enfant
Inscription : buhezin.tiarvroleonmail.com – tel : 07 44 58 08 28

SUPER LOTO + de 3000 € de lots et petit train

organisé par la chorale La Clé des Chants
Vendredi 15 novembre à 20h00
Espace Brocéliande, Ploudaniel

FORMEZ-VOUS AU COMPOSTAGE

Vendredi 22 novembre à 14h30 à l'Hôtel communautaire. Gratuit.
Inscription sur <https://www.clcl.bzh/ateliers-compostage>.
Contact : 02 98 21 05 05 ; tri@clcl.bzh.

LA NUIT DE L'ORIENTATION – CCI FINISTERE

Vendredi 22 novembre de 17h à 21h – Campus des métiers 465 rue de Kerlaurent – BREST GUIPAVAS – Entrée libre et gratuite.
« S'orienter sans Stress » Rencontrez et discutez avec des professionnels (spécialistes de l'orientation, experts métiers...) qui vous donneront toutes les informations concrètes sur un large choix de métiers et leurs débouchés en termes d'emploi.

- Participez à nos ateliers thématiques
- Espace « Speed dating métiers » (plus de 150 professionnels)
- Tables rondes orientation
- Découverte des métiers grâce à la réalité virtuelle, des jeux, ...
- Espace « Orient Express » Echangez avec un conseiller d'orientation
- Espace « Découvrir son métier » réalisez des tests faciles, rapides et ludiques pour vous aider à déceler ou confirmer vos centres d'intérêts.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES/KUMUNIEZKUMUNIOÙ

12 bd des Frères Lumière 29260 Lesneven - 02 98 21 11 77
contact@clcl.bzh - www.clcl.bzh

CAFÉ RENCONTRE DE LESNEVEN CÔTES DES LEGENDES

Vous recherchez un emploi ? Venez rencontrer et échanger avec les entreprises dans un cadre bienveillant et convivial. (Eliis Localinge / GAEC / Ker Even / Les Cars Bihan / ANEFA / Planète intérim)

Mardi 19 novembre à 13h30 – Salle communautaire de Lesneven, 12 bd des Frères Lumière.

Inscription : 02 98 21 13 14 – 06 73 80 75 18

Pensez à envoyer votre CV - Gratuit et ouvert à tous

ATELIER « ARNAQUES ET FRAUDES par SMS et Mails »

Les bons réflexes à adopter pour se protéger :

Jeudi 21 novembre de 14h à 16h

Inscription : accueil@maison-emploi-lesneven.fr – 02 98 21 13 14

Maison de l'emploi / France Service – 12bd des Frères Lumière, Lesneven. Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi).

TÉLÉTHON COMMUNAUTAIRE

La commune du Folgoët, organisatrice du Téléthon communautaire des vendredi 29 et samedi 30 novembre, recherche des crêpiers et crêpières pour les journées du jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 novembre. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie du Folgoët au 02 98 83 01 92.

RÉDUIRE SES DÉCHETS ALIMENTAIRES : UNE SEMAINE POUR LE FAIRE !

La Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) participe une nouvelle fois à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) du 16 au 24 novembre. Cette année, le programme met l'accent sur l'alimentation durable, de la lutte contre le gaspillage à la valorisation des déchets alimentaires. Neuf animations sont prévues sur le territoire : ateliers de cuisine antigaspi, formation au compostage et autres initiatives pour sensibiliser les habitants à la réduction et au recyclage des déchets alimentaires. Une occasion de repenser nos habitudes et d'agir concrètement pour l'environnement. Programme complet sur clcl.bzh

CHÉQUIER JEUNES

D'une valeur de 20 €, ce chéquier est disponible pour les jeunes de 13 à 20 ans du territoire des Légendes. Il peut être utilisé auprès des partenaires de la CLCL : activités, entrée piscine, cinéma... Retirez-le au Service Info Jeune (place Le Flo à Lesneven) sur les horaires d'ouverture ou sur rendez-vous à sij@clcl.bzh ou au 06 45 85 85 50. Toutes les informations sur uriz.fr/sPhA



CONSULTATIONS ITINÉRANTES CONTRE LE TABAC ET LES ADDICTIONS

Dans le cadre de son Contrat Local de Santé (CLS), la CLCL propose une aide pour lutter contre les addictions tout au long de l'année. Ces rendez-vous sont ouverts à tous et entièrement gratuits. Consultation « Tabacologie » chaque 3^{ème} jeudi du mois, le matin de 9h à 12h30 à l'hôtel communautaire de Lesneven. Rendez-vous au 06 71 39 45 53. L'après-midi de 13h30 à 17h à la Maison de santé (MSP) de la Baie à Plounéour-Brignogan-Plages. Rendez-vous au 02 98 83 51 31.

Consultation « Autres addictions » (drogue, alcool, jeux, sexe...) à l'hôtel communautaire les lundis 18 novembre et 16 décembre. Rendez-vous au 02 98 62 64 02.

Compte rendu succinct de la réunion du conseil municipal du 24 octobre 2024

Étaient présents : Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Mickaël CONQ, Renée GALL, Laurence GUERINET, Jérémy JAFFRES, Jean-Claude LE BIDEL, Maud LE QUÉRÉ, Marie-Michelle LORGERE, Valérie NIVEZ, Joël PASCOËT, Raphaël RAPIN, Jean-Yves ROUDAUT, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés et représentés : Gérard LE GUEN donnant procuration à Herveline CABON et Gwendoline VLAEMYNCK donnant procuration à Jean-Yves ROUDAUT. Valérie NIVEZ a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CM/24-04001

Convention Commune – AFR de GUISSÉNY - Prestation de Service Jeunes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à signer la Convention de partenariat Prestation de Service Jeunes tel que présentée, et autorise Monsieur le maire à verser à l'association Familles Rurales Guissény, une subvention pour un montant global de 4 267,70 € à utiliser exclusivement pour la mise en œuvre de ce projet.

CM/24-04002

Information sur les délégations du conseil Municipal au Maire

Le maire informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre de sa délégation : Réparation de benne, Ateliers Marhadour, 2 444,76 € HT ; Etude structure de voirie Etang du Curnic, Ginger CEBTP, 3 800 € HT ; Complément élagage par SARL Cabon, 8 825,60 € HT ; Rénovation électrique collègue Diwan, LE VEN, 8 724,36 € HT ; Sell'ta par Mélanie Urien, 2 000 € HT ; Etude de faisabilité Maison médicale par Chambaud Architecte, 5 900 € HT.

CM/24-04003

Financement Territoires Numériques Educatifs - TNE

Le Finistère fait partie des 10 départements retenus dans le projet Territoires numériques éducatifs (TNE), porté par le Ministère de l'Éducation nationale, les régions académiques et la Banque des territoires. Les actions portées et financées concernent l'équipement des élèves et des établissements scolaires, la mise à disposition des ressources numériques pour les enseignants et les élèves et l'accompagnement au numérique des parents et des familles. La date limite de dépôt des projets est fixée au 22 novembre. L'école présente un projet dont le coût est de 3 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient la candidature de l'école Ste Jeanne d'Arc à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le département du Finistère et attribue une subvention de 3 500 € au projet si celui-ci est retenu par le département du Finistère.

CM/24-04004

Agrément EVS de l'association Familles Rurales de GUISSÉNY

Madame Herveline CABON, adjointe au maire en charge des politiques familiales, rappelle que la commune a lié un partenariat avec l'association Familles Rurales de Guissény afin de développer une politique en faveur de l'enfant, la jeunesse et de la parentalité. Elle indique que la CAF a autorisé la création d'un espace de vie sociale (EVS), dispositif créé par la CNAF pour être plus présente dans le milieu rural.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable au renouvellement de l'agrément EVS par la CAF au bénéfice de l'association Familles Rurales de Guissény.

CM/24-04005

Convention de partenariat pour l'animation des temps d'activités periscolaires (TAP) 2024-2025

Marie-Michelle LORGERE, adjointe au maire chargée des politiques petite enfance, enfance et jeunesse, rappelle que par application du décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013, les communes de Guissény et Kerlouan, en concertation avec l'école du Tréas, ont fait le choix de maintenir la réforme des rythmes scolaires. Pour l'année scolaire 2024-2025, le budget prévisionnel pour l'animation et la coordination des TAP est de 11 448 €. Au 14 septembre 2024, 23 enfants étaient inscrits à l'école du TRÉAS dont 3 sont originaires de Guissény. Le montant de la participation des communes s'élève à 9 955 € pour Kerlouan et 1 493 € pour Guissény.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à signer la convention tripartite avec l'Association Familles Rurales de Guissény et la Commune de Kerlouan et donne à Monsieur le maire toutes délégations nécessaires pour l'application de cette décision.

CM/24-04006

Désignation des membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Madame Herveline CABON, adjointe au maire, informe que le centre communal d'action sociale est un établissement public administratif communal administré par un conseil d'administration présidé par le maire et qu'il convient de compléter celui-ci. Il est précisé qu'il appartient au conseil municipal de compléter le collège des élus et au maire de désigner les membres du collège personnes qualifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Maud LE QUÉRÉ et M. Mickaël CONQ nouveaux membres du conseil d'administration du CCAS, et donne à Monsieur le maire toutes délégations nécessaires pour l'application de cette décision.

Le conseil d'administration du CCAS est composé comme suit : Membres du collège élus : Membres du collège élus : Raphaël RAPIN, Herveline CABON, Renée GALL, Marie-Michelle LORGERÉ, Jérémy JAFFRES, Maud LE QUERE et Mickaël CONQ - Membres du collège personnes qualifiées : Albert ABIVEN, Marie-Christine CALVARIN, Marie-Ange LADAN, Irène LE GOFF, Hélène ROUDAUT, Karine COLIN MESGOUZ.

CM/24-04007

Rénovation des projecteurs du terrain de sports de la rue François BROCH

A l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte le projet de réalisation des travaux de rénovation des projecteurs à Corn ar C'here ainsi que le plan de financement présenté, soit 15 600 € TTC et autorise Monsieur le maire à signer la convention avec le SDEF.

CM/24-04008

Convention de servitude au profit de Megalis pour l'implantation d'une armoire technique

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, Megalis Bretagne sollicite un accord de la commune pour poser une armoire technique sur la parcelle cadastrée AS 291 du lotissement du NOGUEL 2, au carrefour de la route du Curnic et de la route de Clos-Edern.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention.

CM/24-04009-1 et 2

Travaux sur l'église saint Sezny – Assistance à maîtrise d'ouvrage et Sollicitation DETR 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le plan de financement pour les travaux de restauration de vitraux, le remplacement timonerie des cloches, la reprise de lambris et la restauration de la sacristie pour un montant estimatif de 139 500 € HT ; accepte la réalisation des travaux tel que présentés ; autorise Monsieur le maire à solliciter l'assistance à maîtrise d'ouvrage, valide la demande de financement pour un montant de 83 700 € au titre de la DETR 2025 ; autorise Monsieur le maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CM/24-04010

SKOL AN AOD – Assistance à maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que par diverses délibérations, un projet de renaturation du site de SKOL AN AOD a été présenté à la population dans le cadre du projet simplifié d'acquisition publique. Il rappelle que l'EPFB a acquis le site le 13 décembre 2023 et que le montant total estimé des travaux est de 1 876 700,00 € HT pour l'acquisition et une démolition de la friche ; puis une renaturation de cet espace proche du littoral. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix « pour », et 1 contre (Jean-Louis BONDU), autorise Monsieur le maire à solliciter et négocier avec BMA dans la limite des enveloppes indiquées, autorise Monsieur le maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CM/24-04011

Participation financière au salon des auteurs et autrices

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association qui gère la bibliothèque de Kerlouan pour participer aux frais à engager pour la venue des auteurs et autrices dans le cadre de l'organisation du salon en avril 2025, autorise Monsieur le maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CM/24-04012	Lettre d'engagement dans le cadre du projet « micro-folie »
--------------------	--

Madame Renée GALL, Adjointe au Maire en charge de la dynamique locale, informe que la ville de Guissény souhaite adhérer au projet « micro-folie » piloté par la commune de Lesneven. 10 communes de la Communauté de communes Lesneven Côte des Légendes souhaitent se doter ensemble d'une micro-folie mobile qui circulera sur le territoire avec l'objectif de toucher au plus près les habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le principe de participation au dispositif Micro-folie mobile pour les années 2025, 2026 et 2027, autorise le Maire à signer la lettre d'engagement auprès de la commune de Lesneven de participer au projet micro-folie 2025.

CM/24-04013	Règlement intérieur de la salle omnisport Jean Fily
--------------------	--

Madame Renée GALL, Adjointe au Maire, rappelle que la salle omnisports Jean Fily peut, dans le cadre de la gestion du domaine communal, être mise à la disposition des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités sportives mais aussi récréatives, éducatives, culturelles, et plus généralement de loisirs. L'utilisation prioritaire doit d'abord être envisagée pour les activités sportives.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le principe de la mise à disposition de la salle Omnisports Jean Fily et approuve les conditions d'utilisation pour les manifestations ponctuelles de ladite salle telles qu'elles figurent dans le règlement intérieur.

CM/24-04014	Dénomination de voie et lieu-dit
--------------------	---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le principe général de numérotation, décide que la commune fournira une plaque numéro uniquement aux administrés concernés par le changement de numéro ou lors d'attribution d'un nouveau numéro, décide que les administrés concernés seront informés par courrier, dans lequel sera mentionné que la plaque sera à récupérer en mairie aux dates indiquées, le dit courrier sera distribué par les élus, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CM/24-04015	Dotation annuelle pour la gestion de la future réserve naturelle régionale de Guissény
--------------------	---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 13 voix « pour », par 2 voix contre (Gwendoline VLAEMYNCK et Jean-Yves ROUDAUT) autorise Monsieur le maire à solliciter l'aide du Conseil Régional pour la dotation annuelle 2024 en faveur du projet de Réserve naturelle régionale, autorise Monsieur le maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

CM/24-04016	Sollicitation fonds vert pour l'élaborer un plan d'action pour une adaptation de la Réserve naturelle régionale de Guissény (en projet) au changement climatique - Stage étudiant
--------------------	--

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour, 2 voix contre (Gwendoline VLAEMYNCK et Jean-Yves ROUDAUT) et 1 abstention (Jean-Louis BONDU) approuve l'élaboration d'un plan d'action pour une adaptation de la Réserve naturelle régionale de Guissény (en projet) au changement climatique, autorise Monsieur le maire à solliciter l'aide de l'État au travers du fonds vert tel que proposé par le plan de financement, autorise Monsieur le maire à procéder au recrutement d'un stagiaire contractuel pour accompagner le service environnement dans l'élaboration du plan d'adaptation.

CM/24-04017	Élaborer une stratégie d'accueil et un observatoire de la fréquentation sur la future Réserve naturelle régionale de Guissény - Stage étudiant
--------------------	---

Monsieur Joël PASCOËT, conseiller délégué à l'environnement, indique que les espaces naturels de Guissény sont très attractifs : ils constituent à la fois un élément fort de la qualité du cadre de vie des habitants et un espace d'usages professionnels et de loisirs divers. Le classement en Réserve naturelle régionale offrira une visibilité d'autant plus importante mais sera surtout un outil permettant d'améliorer l'accueil, l'information et la sensibilisation sur le site. Il propose de recruter un(e) étudiant(e) de niveau Master 2 pour une période de 6 mois à partir de mars-avril 2025. La rémunération d'un stagiaire sur une durée de 6 mois (850 heures) correspond à 3 700 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 12 voix pour, 2 voix contre (Gwendoline VLAEMYNCK et Jean-Yves ROUDAUT) et 1 abstention (Jean-Louis BONDU) valide le projet de stage proposé et les objectifs de celui-ci, autorise Monsieur le maire à procéder au recrutement d'un stagiaire contractuel pour accompagner le service environnement dans l'élaboration de la stratégie d'accueil, autorise le maire à solliciter toute aide, notamment auprès du Conseil régional.

CM/24-04018	106^{ème} congrès des maires de France
--------------------	---

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner mandat spécial à Mmes Herveline CABON et Marie-Michelle LORGERE, M. Jean-Louis BONDU ainsi qu'à M. Raphaël RAPIN pour participer au 106^{ème} Congrès des Maires à Paris. Ce séjour se déroulera du 18 au 21 novembre 2024 ; Décide d'autoriser le remboursement des frais de déplacement, de prendre en charge les frais inhérents à cette mission, sous réserve de la présentation d'un état de frais, conformément à l'article L 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit la prise en charge des frais occasionnés lors de l'exécution de mandats spéciaux par les élus ; Décide que les frais d'hébergement sont remboursés en fonction des frais réellement engagés sous réserve de la production d'une facture acquittée. L'indemnité de nuitée est fixée à 140 € maximum ; Décide que l'indemnité forfaitaire de repas est fixée à 20 €, sous réserve de la production d'une facture.

CM/24-04019	Participation en santé dans le cadre d'une procédure de labellisation
--------------------	--

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la mise en place d'une participation en santé d'un montant de 15 € mensuel pour tous les agents de la collectivité (stagiaires, titulaires et contractuels) à compter du 01/11/2024, et autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

CM/24-04020	Modification de la participation mensuelle en prévoyance
--------------------	---

Considérant la volonté de la collectivité de permettre aux agents de financer leur cotisation en prévoyance, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'augmentation de la participation agent à 15 €/mois/agent à compter du 01/11/24, et autorise le Maire à signer l'ensemble des actes et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

CM/24-04021	Mise à disposition d'un agent technique et/ou du matériel a la commune de Saint-Frégant
--------------------	--

Monsieur le Maire informe que la commune de Saint-Frégant, afin de mutualiser les services techniques des communes de Guissény et de Saint Frégant, sollicite la commune pour une mise à disposition d'un agent technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte et autorise Monsieur le maire à signer la convention et toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de cette mise à disposition.

CM/24-04022	Fixation du tarif de vente à l'ADMR d'un terrain du lotissement Noguel 1
--------------------	---

Le projet de micro-crèche associative porté par l'ADMR a été acté en conseil municipal du 21 septembre 2023 et la collectivité a été sollicitée par l'ADMR pour l'acquisition du terrain d'une superficie de 883 m² nécessaire à la construction de la micro-crèche. Il convient donc de déterminer le prix de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de fixer le prix de vente du terrain au NOGUEL 1 au prix de 25 € le m², et autorise Monsieur le maire à signer les actes de vente ainsi que toutes les pièces nécessaires à la vente auprès de l'ADMR.

CM/24-04023	Adhésion étude fiscale
--------------------	-------------------------------

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mise en place par la CLCL d'un groupement de commande permettant de contractualiser avec un prestataire en charge de la mise à jour des bases de fiscalité locale, autorise Monsieur le Maire, à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.